Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 11.03.09 | 42e année | No 8

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

3 à 2

Ce n'est pas le résultat du dernier match de Neuchâtel Xamax, mais l'évolution que va connaître prochainement le nombre d'autorités au sein des communes neuchâteloises.

Chacun se souvient d'avoir appris à l'école que le pouvoir étatique se répartit entre trois autorités de nature différente: législative, exécutive et judiciaire. Dans les communes neuchâteloises, il n'y a pas de tribunaux et pourtant le pouvoir y est aussi exercé au sein de trois autorités: une autorité législative et, chose curieuse et souvent méconnue, deux autorités exécutives que sont le Conseil communal et la Commission scolaire. Ce système hybride présente des avantages, comme celui de permettre à des miliciens de partager la responsabilité de la gestion communale, mais également un risque important de conflit de compétences, puisque c'est au seul Conseil communal qu'il incombe de répondre devant le Conseil général de l'ensemble de la politique de la Ville, y compris en matière scolaire. C'est ce qui a conduit le Canton à décider de la suppression des Commissions scolaires et du transfert de leurs pouvoirs aux Conseils communaux.

Le défi consiste désormais à trouver la meilleure manière de continuer à associer les principaux acteurs, à commencer par les parents et les enseignants, à la gestion de ce pan important de l'activité communale qu'est l'école. Le Conseil général aura prochainement l'occasion de juger s'il a été relevé avec succès.

Daniel Perdrizat
Directeur de la jeunesse et de l'intégration

Les archives Suchard constituent la mémoire du quartier industriel de Serrières appelé à se transformer, sinon à disparaître.

Lifting pour les Jeunes-Rives

Plage de sable, chaises longues, nouvel éclairage, toilettes et douche! Les Jeunes-Rives vont se refaire une beauté d'ici à l'été. Le Conseil général a accepté lundi par 24 voix contre 8 et 4 abstentions un crédit de 576'000 francs pour ce lifting devenu urgent. Simples et réversibles, les aménagements prévus assureront un certain confort jusqu'au réaménagement complet du site prévu à moyen terme.

Le groupe PopVertsSol souhaitait la création d'une vraie place de jeux sur les Jeunes-Rives. N'ayant pas été suivi, il a refusé le crédit. Pour ménager les finances de la Ville, le Conseil communal s'est engagé à renvoyer à 2010 la rénovation du collège des Terreaux.

Un goût de chocolat

Belle unanimité en revanche de la part du Conseil général pour accepter que la Ville reprenne à l'Etat la responsabilité de la conservation et de la gestion des archives du fabricant de Sugus et de chocolat Suchard. Se réjouissant de la grande exposition à venir au Musée d'art et d'histoire, Pascal Helle est allé jusqu'à suggérer la création d'un musée du chocolat à l'occasion du millénaire de Neuchâtel…

Quel soutien à la culture?

Le Conseil général a par ailleurs accepté à l'unanimité un postulat de Dorothée Ecklin demandant au Conseil communal de faire le point sur la politique culturelle de la Ville. Au nom de l'exécutif, Françoise Jeanneret, directrice de la culture, a invité les élus à accepter le postulat, précisant que l'exécutif disposait déjà d'un projet assez avancé dans ses tiroirs.

Hausse d'impôt?

«Le Conseil communal exclut-il d'emblée toute hausse d'impôt pour assainir les finances de la Ville comme l'a affirmé dans la presse le conseiller communal Alain Ribaux», demandait le groupe PopVertsSol dans une interpellation urgente. «Nous n'excluons rien du tout», lui a répondu le président de la Ville Pascal Sandoz. Quant au directeur des finances, il a répondu aux questions de l'Express à titre personnel (suite en pages 8 et 9).

La Coupe du monde junior de patinage synchronisé se déroulera les 12, 13 et 14 mars, aux patinoires du littoral.

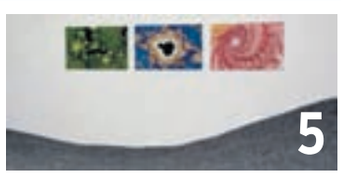

Fabien Giraud et Raphaël Siboni, deux artistes français d'art contemporain, exposent leur travail au CAN.

Le Conseil général a accepté le crédit de 576'000 francs permettant l'aménagement provisoire des Jeunes-Rives.

Publicité

50%
GRAND ARRIVAGE DE MEUBLES
EN MERISIER MASSIF
Chaises - tables jusqu'à 4 rallonges
crédences - vitrines
50%
Le luxe-le confort-le haut de gamme
s'achètent chez nous – A bientôt!
CASSE-PRIX
MEUBLES DU BATTOIR
FAILLE-HIT
A
MATHOD
entre Orbe et Yverdon
ST-SULPICE
rte cant. Lausanne-Morges
COURTAMAN
entre Morat et Fribourg
MEYRIN
rue du Bois-du-Lan
UN CADEAU À CHAQUE VISITEUR

«Offrez de l'espoir
à un enfant aveugle»
Dimitri
Le soutien d'un enfant
aveugle du tiers-monde
coûte 50 francs
par mois.
CBM
Mission chrétienne
pour les aveugles
Case postale, 2002 Neuchâtel, tél. 032 724 84 12, www.cbmch.org, CP 87-192253-5

Dans ce numéro

Vive le français

La 14e Semaine de la langue française et de la francophonie aura lieu du 14 au 22 mars dans 19 villes de Suisse romande et alémanique ainsi que du Tessin. Neuchâtel accueille pour sa part la dictée des aînés, une soirée Armand Gatti et une autre à la mémoire de Boris Vian.

Page 5

Chocolat et exposition

Précieux témoin des temps anciens, le Fonds Suchard sera désormais placé sous la seule responsabilité de la Ville. Ainsi en a décidé lundi le Conseil général, qui a accepté à l'unanimité et avec enthousiasme, de décharger l'Etat de cette tâche et de la confier au Musée d'art et d'histoire.

Page 9

Disparition d'espèces

Biologiste et conservateur au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, Blaise Mulhauser a publié récemment un ouvrage intitulé *La faune disparaît.* Il y déplore l'extinction chaque année en Suisse d'une espèce animale. Rencontre avec un passionné de la vie.

Page 16

Vingt équipes de patineurs participeront dès jeudi à la Coupe du monde junior de patinage synchronisé

Au patinage synchronisé, l'esprit d'équipe et la discipline sont des valeurs fondamentales (ci-dessus, l'équipe de Croatie, Zagreb snowflakes). • **Photo: archives.**

La grâce sur patins

Créée en 2001 à Neuchâtel, la Coupe du monde junior de patinage synchronisé, qui a depuis été organisée dans différents pays, se déroulera les 12, 13 et 14 mars, aux patinoires du littoral. Australie, Croatie, Finlande, Etats-Unis, Italie.... La compétition réunira près de 320 patineuses et patineurs âgés de 12 à 19 ans et provenant de 15 pays différents.

Zagreb snowflakes (Croatie), Black Diam's (France), Hot shivers (Italie), Musketeers (Finlande)… autant de noms farfelus désignant en réalité des patineurs et des patineuses accomplis, qui fouleront la glace des patinoires de Neuchâtel de mercredi à samedi, à l'occasion du «World Challenge Cup for Juniors SYS» ou Coupe du monde junior de patinage synchronisé. Organisé par le Club des patineurs de Neuchâtel-Sports, l'événement réunira vingt équipes de 16 jeunes athlètes, qui effectueront ensemble et harmonieusement diverses manœuvres, des portés et des prises de mains. Cinq figures fondamentales devront en outre être réalisées: la ligne, le cercle, le bloc, les intersections et la roue. Comme au patinage artistique, la compétition comportera un programme court et un programme libre.

Un sport peu connu

Mal connu, le patinage synchronisé, dernière-née des disciplines du patinage, a commencé en 1957, aux Etats-Unis. Vingt ans plus tard, le Canada et les USA se réunissaient pour en uniformiser les règlements. A présent l'objectif de la discipline est de se faire une place parmi les sports olympiques. «Au fil des ans, les règlements sont devenus de plus en plus pointus et les méthodes de jugements aussi», expose Stéphane Gutknecht, responsable communication pour la Coupe du monde junior. «Il y a bon espoir pour que le patinage synchronisé fasse un bout de chemin», ajoute-t-il. La discipline se fait donc connaître pas à pas. Elle a notamment été présentée pour la première fois en 2007 comme sport de démonstration aux Universiades d'hiver à Turin.

Un bon accueil

Déjà organisateur de la Coupe du monde junior de patinage synchronisé en 2001 et 2005, ainsi que de la compétition internationale «Neuchâtel Trophy», le Club des patineurs, à travers les années, a su acquérir une expérience certaine dans le domaine de l'organisation d'évènements, reconnue par l'International Skating Union (ISU) ou Fédération internationale de patinage sur glace. «Les équipes se disent très satisfaites de l'accueil et elles apprécient tant la compétition que la région», explique le responsable communication. «Les Suédoises, par exemple, réservent chaque fois le même hôtel longtemps à l'avance.» (lap)

- **Plus d'informations sur www.wccj2009.com**

Horaires

- Mercredi, 12h-20h, entraînements facultatifs (entrée libre)
- Jeudi, 7h-18h30, entraînements facultatifs (entrée libre); 19h, Tirage au sort du programme court
- Vendredi, 9h-13h30, entraînements officiels (entrée libre); 17h, cérémonie d'ouverture; 18h15-21h20, compétition programmes courts; 21h30, tirage au sort programme long
- Samedi, 8h-13h, entraînements officiels (entrée libre); 16h-20h, compétition programmes libres; 20h15, cérémonie protocolaire.

La 14e Semaine de la langue française et de la francophonie aura lieu du 14 au 22 mars

Des mots pour demain

Célébrer le français ! Tel est le but de la Semaine de la langue française et de la francophonie qui se déroulera du 14 au 22 mars. Coordonnée par la Délégation à la langue française, cette semaine s'articule chaque année autour de la Journée Internationale de la Francophonie célébrée le 20 mars. Une soixantaine de manifestations, pour la plupart gratuites, sont proposées dans 19 villes de Suisse romande et alémanique ainsi que du Tessin. Neuchâtel accueille la dictée des aînés, une soirée Armand Gatti et une autre à la mémoire de Boris Vian.

Armand Gatti lira un inédit le 18 mars au Centre Dürrenmatt. • Photo : sp

La Semaine de la langue française fait escale à Neuchâtel les 18, 19 et 20 mars. Le Centre Dürrenmatt accueille le 18 à 19h30 (entrée libre) une lecture de textes d'Armand Gatti. Ce poète au verbe enflammé lira son dernier texte inédit « Révolution culturelle, nous voici ! ». En écho, la troupe de la Roulotte des mots s'aventurera sur les sentiers fraternels du texte de Gatti « Didascalie se promenant seule dans un théâtre vide ».

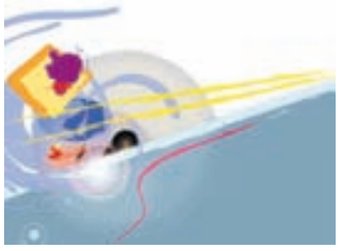

La Semaine de la langue française et de la francophonie fait escale à Neuchâtel les 18, 19 et 20 mars.

Dictée des aînés

La fameuse dictée des aînés aura lieu le jeudi 19 de 14h15 à 16h à l'aula des Jeunes-Rives. Organisé par l'Université du 3e âge, cet événement, qui attire chaque année une centaine de participants, mélangera allègrement les milieux : lycéens, retraités, enseignants, tous sont conviés à participer et à gagner l'un ou l'autre des prix mis en jeu.

Soirée autour de Vian

Enfin, une soirée poétique et musicale autour de Boris Vian est organisée par l'Institut de langue et civilisation française dans ses locaux du Faubourg de l'Hôpital 61-63 vendredi 20 mars à 20h30. La soirée commencera par des performances poétiques interprétées par des apprenants du français et se poursuivra avec un récital de chansons de Vian par Thierry Romanens. Elle prendra fin avec le Martin goulasch Trio et un concert de jazz manouche.

Jeu-concours

Enfin, un jeu-concours ouvert à tous est organisé autour des dix mots de la Francophonie. Pour y participer, il suffit de se projeter en 2050, de s'imaginer posséder un robot et de se demander en quelle langue et à quoi il rêve. Ceci fait, il convient de choisir trois parmi les dix mots suivants : **ailleurs, désirer, vision, transformer, compatible, clic, pérenne, génome, capteur, clair de terre,** et de les introduire dans le processeur du robot qui composera ce qu'il veut avec : une phrase étrange, un poème futuriste, une blague de robot, une histoire galactique. L'idée en fait consiste à inventer le français de demain. Le tout – 70 mots au maximum – est à envoyer à la SLFF, Fbg de l'Hôpital 43, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 31 mars.

Le français de demain

Des mots pour demain : tel est le thème retenu cette année par la SLFF pour évoquer le français dans sa capacité à dire et à imaginer l'avenir. Face aux enjeux de notre temps, il s'agit d'ancrer résolument la langue française dans la modernité en lui offrant l'occasion de s'ouvrir à l'avenir.

Renseignements supplémentaires sur www.slff.ch

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Jusqu'au 30 avril, exposition « Vos souvenirs sont notre mémoire ». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ».

Dimanche 15 mars à 17 heures, concert autour du Ruckers, œuvres d'Estienne Moulinié. Ensemble vocal et instrumental « Le papillon du parnasse », direction Pascal Dober. Mardi 17 mars à 12h15, expo « Le musée en devenir ». Visite commentée par Gilles Perret et Isabella Liggi Asperoni. Jusqu'au 5 avril, exposition : « Le musée en devenir ». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me-di de 13 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition « Retour d'Angola ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Jusqu'au 17 mai, exposition « La marque jeune ». Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel (CAN) (rue des Moulins 37), jusqu'au 12 avril, exposition Fabien Giraud et Raphaël Siboni « Nilf calculating infinity ». Ouvert me-di de 14 à 18 heures, je, de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 17 mai, exposition de caricatures. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (L.-Robert 1a), jusqu'au 15 mars, exposition Ivan Moscatelli, transparence opacité. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Caractère (Bellevaux 24), jusqu'au 4 avril, exposition Luis Acosta, bijoux contemporains. Ouvert me + ve de 13h30 à 18h30, sa de 13h30 à 17 heures.

Péristyle de l'Hôtel de Ville, jusqu'au 15 mars, exposition Antonio Coï, peinture, gravure.

Tour de Diesse (Château 6), jusqu'au 4 avril, exposition Jean-Claude Kerwand, peinture. Ouvert ma-ve de 14h30-18 heures, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 14 à 17 heures.

Conférences

Faculté des lettres (espace L.-Agassiz 1), Université du 3e âge, jeudi 12 mars de 14h15 à 16 heures : « Cycle Maps – qu'elle était verte ma vallée ou l'importance des ressources symboliques dans les transitions de la vie » par Tania Zittoun, professeure.

Mardi 17 mars de 14h15 à 16 heures : « Le compositeur Giacomo Puccini et ses opéras, 150 ans après sa naissance », par Veneziela Naydenova, pianiste et musicologue.

Café de l'Aubier (Château 21), vendredi 13 mars à 20h15, soirée d'information sur la pédagogie Steiner : « Place aux questions et présentation de la future 1re classe pour la rentrée 2009 à La Chaux-de-Fonds. »

L'actualité culturelle

Chœur mixte de La Coudre

Placé sous la direction de Corinne Fischer, le chœur mixte de La Coudre a choisi de présenter au public, dimanche 15 mars, un programme d'inspiration populaire panachant les rythmes de différents folklores.
Dov Carmel d'abord, dont les compositions sont basées sur des hymnes traditionnels chantés en hébreu, les *Piyutim.* Puis les *Zigeunerlieder* de Johannes Brahms, cycle de onze chants composés d'après des chants folkloriques hongrois. Enfin, le chœur mixte terminera par une œuvre de Leonard Bernstein, les *Chichester Psalms* dans leur version avec piano, percussion et harpe. Le chœur sera accompagné de Corinne Fischer et Marlène Müller au piano et de Joël Chabod aux percussions.
Temple de La Coudre, dimanche 15 mars à 17 heures. Billets à l'entrée, enfants accompagnés gratuit.

Trio Mistral

Le Lyceum Club international accueillera mardi 17 mars à 20 heures le trio Mistral.
Olivier Piguet, violon, Johannes Burghoff, violoncelle et Maiko Inoué, piano se sont rencontrés lors de leurs études au Conservatoire national de Strasbourg. A l'occasion d'un cours de musique de chambre, ils s'associent pour former un trio à clavier et obtiennent le diplôme de musique de chambre. L'année suivante ils fondent le trio Mistral et vont dès lors donner régulièrement des concerts en France, au Japon, en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas.
Des œuvres de L. van Beethoven, Niels Wilhem Gade et Jean Sibelius sont inscrites au programme de ce concert.
Lyceum Club international, rue des Beaux-Arts 11, mardi 17 mars à 20 heures.

Elans du romantisme

Dans le cadre du jumelage Aarau-Neuchâtel, les amis du Conservatoire accueilleront dimanche au Temple du Bas, l'Orchesteverein d'Aarau.
Constitué de jeunes et très bons amateurs, l'orchestre est dirigé par David Schwarb et sera accompagné par la jeune et talentueuse violoniste neuchâteloise Aurélie Matthey.
Au programme, le public entendra des œuvres de Théodor Fröhlich, Félix Mendelssohn et Norbert Burgmüller.
Temple du Bas, dimanche 15 mars à 17 heures. Location : tél. 032 717 79 07.

Exposition de printemps

Le Lyceum Club de Neuchâtel expose du 14 au 28 mars les peintures, gravures, sculptures et bijoux d'artistes du Lyceum.
Ouverte à tout public, cette exposvente réunira une palette de lycéennes aux talents, styles et techniques diverses. Elles présenteront chacune quelques-unes de leurs œuvres.
Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, du 14 au 28 mars. Ouvert mardi-jeudi-vendredi de 16 à 19 heures, samedi-dimanche de 14 à 18 heures. Vernissage, samedi 14 mars dès 16 heures.

Le CAN expose les travaux des artistes français Fabien Giraud et Raphaël Siboni

Fractales et basket déchiquetée

Le Centre d'Art Neuchâtel (CAN) présente jusqu'au 12 avril les travaux de deux Français – Fabien Giraud et Raphaël Siboni – qui se sont fait remarquer lors de diverses manifestations internationales d'art contemporain. Ces artistes exposent pour la première fois en Suisse. Visite guidée.

De la poudre de Nike rend l'approche des fractales accrochées au CAN souple et plutôt sportive.

Dans la première salle, le visiteur est confronté à un distributeur de soda duquel coule un liquide brunâtre, entre huile de vidange et coca-cola. Se rechargeant automatiquement à l'infini, la machine fonctionne continuellement.

Poudre de Nike

Dans la 2e salle, trois peintures à l'huile représentant des fractales (néologisme créé en 1974 par Benoît Mandelbrot pour désigner une courbe ou surface de forme irrégulière ou morcelée qui se crée en suivant des règles déterministes ou stochastiques impliquant une homothétie interne…!!!) sont accrochées contre un mur blanc. Pour les approcher, il faut progresser péniblement dans de la poudre de baskets Nike. Pas moins de 27 m^3 de cette poudre encombrent l'entier du sol de la salle.

Basket torturée

Le meilleur est toutefois pour la fin. Après être ressorti de cette montagne de baskets réduites en poudre, le visiteur pénètre dans la 3e salle et, muni de lunettes noires, y assiste à un étrange rituel fétichiste et masturbatoire. Un film en 3D de trois heures montre une main appliquée torturer au cutter une basket expiatoire et consentante qui sera finalement remplie de mousse expansive…

Entre minimalisme et rituel

L'exposition intitulée «NILF calculating infinity» provoque une confrontation saisissante entre l'abstraction du minimalisme et l'intimité extrême d'un «rituel» impartageable, explique Arthur De Pury, directeur du CAN.

A voir également dans le studio une installation de Lionel Ferchaud intitulée «Etre, agitation & transition de phase» ainsi que trois vidéos de Giraud et Siboni visibles sur demande au sex shop Glamour situé en face du CAN.

CAN, rue des Moulins 37, jusqu'au 12 avril.

Chronique culturelle

On n'oubliera pas !

Nous n'oublierons jamais que les nazis ont exterminé les trois quarts des juifs d'Europe durant la seconde Guerre mondiale. A l'heure où le négationnisme prend les traits d'un évêque intégriste, l'excellent Carpe Dièse Trio et la mezzo-soprano Brigitte Balleys ont invité dimanche une Maison du Concert archicomble à se souvenir en interprétant la berceuse qu'Ilse Weber détenue dans le camp de concentration de Terezin a chantée à ses enfants en pénétrant avec eux dans la chambre à gaz. Aucun n'est revenu des musiciens juifs dont les compositions figuraient au programme de ce concert paradoxalement joyeux et plein d'espoir. Car l'être humain dispose de cette capacité extraordinaire d'entrevoir la lumière au plus profond des ténèbres. Ne jamais perdre espoir : tel est le message que Viktor Ullmann, Karel Svenk, Ilse Weber et tous les artistes déportés à Terezin, vivants car présents dans nos mémoires, continuent de nous délivrer. Le compositeur chaux-de-fonnier Jacques Henri, 56 ans, paraît lui plus pessimiste dans la musique qu'il a composée pour le Carpe Dièse Trio sur un texte yiddish de François Lilienfeld…

Patrice Neuenschwander

UN PARRAINAGE SOLIDARITÉ
pour l'avenir des enfants

© Jolidon / Tdh.

❑ **Oui, je souscris un parrainage solidarité en faveur des enfants**
Je verserai chaque mois:

❑ Fr. 30.- ❑ Fr. ____

Veuillez m'envoyer la confirmation de mon parrainage et les bulletins de versement.

❑ Je souhaite recevoir plus d'informations sur les parrainages

❑ Madame ❑ Monsieur

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA/Lieu _____

Date _____

Signature _____

Terre des hommes, Service Parrainages
En Budron C8, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél 021/654 66 66 • fax 021/654 66 77
E-mail: info@tdh.ch

Terre des hommes
aide à l'enfance - www.tdh.ch

Annonce gratuite

Avec « Gran Torino », la légende Clint Eastwood prouve qu'elle n'a rien perdu de son talent

« Gran Torino », un Eastwood qui ne déçoit pas

Laure-Anne Pessina

Depuis « Million dollar baby » (2004), où il donnait la réplique à Hillary Swank, Clint Eastwood avait disparu du grand écran. C'est avec le remarquable « Gran Torino », fiction dont il est le réalisateur, que l'acteur américain de 78 ans revient devant les caméras. Avec talent et sobriété, il incarne Walt Kowalski, un vieux con attendrissant et pétri d'amertume, qui sous sa carapace d'arrogance, garde les séquelles traumatisantes d'une guerre de Corée qu'il n'a jamais pu exorciser. Bien malgré lui, il finit par se prendre d'amitié pour ses voisins, une famille d'immigrants asiatiques de culture Hmong, persécutée par un gang.

Walt Kowalski est un vieil homme méprisant aux propos cocasses, bien qu'ultra-racistes, dont les seuls compagnons sont sa vieille chienne Daisy, son fusil, qu'il chérit et sa Ford Gran Torino de 1972. Empli de dédain pour les jeunes générations, sa famille « pourrie gâtée » et les étrangers, ce buveur de bière invétéré réside néanmoins en plein cœur d'une banlieue d'immigrés asiatiques, « les rouleaux de printemps », comme il aime à les appeler. Un soir, Thao, le jeune fils de la famille d'à côté, se fait agresser par un gang devant chez lui. Déterminé à sauver sa pelouse immaculée, le vieux Walt sort son fusil et fait déguerpir les malfrats. S'en suit le début d'une amitié entre le vieil homme et les jeunes d'à côté, Thao (Bee Vang) et sa sœur, Sue (Ahney Her).

La justesse du ton

Gran Torino peut sans aucun doute se placer parmi les meilleurs Eastwood. L'acteur-réalisateur à la force tranquille présente un travail peaufiné, touchant et même bouleversant, qui sonne juste et aborde avec humour des thématiques profondes tels que le décès, les valeurs religieuses et la paix de l'âme. « Vous en savez plus sur la mort que sur la vie », constate avec justesse un prêtre, que Walt qualifie de « puceau de 27 ans, souffrant de sur-érudition ». Les seules faiblesses du film, quelques clichés sur les guerres de gangs. Mais cela n'altère en rien la qualité de cette fiction. (lap)

La Ville jeune

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), dimanche 15 mars à 10h30, histoires de mammifères, pour petits et grands, par Ann Robert et Jacqueline Pulinckx, conteuses de la Louvrée.
Entrée libre.

Bibliothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1), mercredi 18 mars à 15 heures, contes pour enfants dès 5 ans.

Auditorium du Centre secondaire des Terreaux (Terreaux 12), mercredi 11 mars à 19 heures, projection du film « Gomorra » de Matteo Garrone, précédée d'une introduction de Davide Merola, élève du Lycée Blaise Cendrars.
Entrée libre, collecte.

Salle de concert du Conservatoire (fbg de l'Hôpital 24), samedi 14 mars à 11 heures, samedi promotion avec Anouchka Wittwer. Œuvres de Chostakovitch, Haydn, Liszt et Chopin.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

La piscine intérieure sera fermée au public samedi 14 mars dès 17h30 (sortie de l'eau à 16h45) en raison d'un match de water polo. Pour davantage d'informations, visitez le site : www.rfnwp.ch

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos : www.aviron.ch, contact : info@aviron.ch

Patinoires du Littoral
Du 12 au 14 mars, coupe du monde junior de patinage synchronisé. Entraînements ouverts au public dès le mercredi 11 mars (après-midi).

Basketball
Samedi 14 mars, halle de sport de la Riveraine, 17h30, Université BC Neuchâtel – Giroud Vins BBC Troistorrents, LNA.
A 20h30, Union Neuchâtel basket – Pages jaunes Pully basket, LNB.
Dimanche 15 mars, halle A de la Maladière, salles 1 à 3, 15h, Espoirs Université BC Neuchâtel – Brunnen basket, LNB.

Hockey sur glace
Dimanche 15 mars, patinoires du Littoral, 17h, Serrières-Peseux – Les Brenets, 3e ligue.

Patinoires du Littoral
(du 11 au 18 mars)

Piste principale
me : 9h-11h45 public.
je/ve/sa : –
di : 13h45-16h30 public.
lu : 9h-11h45/13h45-16h30 public.
ma : 9h-11h45/13h45-15h30 public.
me : 9h-11h45/13h45-16h45 public.

Halle couverte
me : 9h-11h30 public.
je/ve/sa : –
di : 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.

Le groupe PopVertsSol a été le seul à refuser le rapport concernant la pose d'aménagements simples et réversibles sur les Jeunes-Rives

Plus de confort sur les Jeunes-Rives

Le Conseil général a accepté lundi par 24 voix contre 8 et quatre abstentions le crédit de 576'000 francs, destiné à « habiller » les Jeunes-Rives d'aménagements simples et temporaires (chaises longues, jeux pour enfants, douche, sable, plate-forme multifonctions, surfaçage de l'ancien parking), en attendant les résultats du concours Europan. Comme demandé par la Commission financière, cette dépense n'alourdira pas le compte des investissement 2009, puisqu'elle sera compensée par le report en 2010 de la rénovation du collège des Terreaux, a assuré le Conseil communal.

En réponse à un postulat interpartis déposé en novembre 2008, accepté à l'unanimité par le Conseil général le 2 février 2009, le Conseil communal a présenté lundi un rapport proposant aux membres du Conseil général d'installer pour la belle saison une douche, des toilettes, des chaises longues, du mobilier urbain et des jeux pour enfants sur le site des Jeunes-Rives. Une rapidité saluée par les groupes de l'hémicycle, qui ont voté le crédit de 576'000 francs avec plus ou moins d'enthousiasme. La Commission financière a quant à elle demandé que le compte des investissements 2009 ne soit pas alourdi par cette dépense non prévue au budget.

PLR, UDC et PS satisfaits

Les groupes PLR, UDC et socialiste ont notamment adhéré à la requête de la Commission financière. «Nous devons respecter l'enveloppe des investissements !», a affirmé Amelie Blohm Gueissaz, pour le PLR.

> « La rénovation du collège des Terreaux, prévue en 2009 pour la somme de 734'000 francs, a été reportée à 2010. »

«Les Jeunes-Rives ont été répertoriées comme site pollué. L'aménagement de jeux pour enfants engendreront-ils des coûts pour assainir le lieu ?», a-t-elle encore demandé. Côté socialiste, la rapidité et la qualité du rapport ont été saluées. L'apport de sable sur la plage principale, la douche, les WC, le déplacement de la sculpture de Jean-Claude Reussner et sa remise en état… La plupart des projets ont convaincu le groupe à la rose. «Tout y est», s'est même réjoui Raymond Maridor. Un enthousiasme partagé par le groupe UDC, qui a soutenu à travers la voix de Sylvain Brossin que le rapport présenté répondait entièrement à ce qui avait été demandé dans le postulat.

PopVertsSol perplexe

Chez PopVertsSol, pourtant, ce fut la soupe à la grimace.«Le Conseil communal ne répond pas à notre demande et propose des bricolages», s'est exclamé Nicolas de Pury. Critiquant l'éparpillement des jeux pour enfants, le groupe a tenu à proposer un amendement finalement refusé par 24 voix contre 9 et 2 abstentions. Il proposait un montant de l'ordre de 333'000 francs pour la construction d'une vraie place de jeux pour enfants. «Cela représenterait trop de contraintes pour les réalisations qui sortiront du concours Europan», a notamment argué Sylvain Brossin, pour l'UDC.

Pour la belle saison

«Nous estimons avoir répondu aux attentes», a quant à elle déclaré Valérie Garbani, au nom du Conseil communal, précisant que «les aménagements seront tous réalisés pour la belle saison 2009.» Quant à la proposition de la Commission financière de compenser la dépense de 576'000 francs, «nous nous y rallions moralement et concrètement. La rénovation du collège des Terreaux, prévue en 2009 pour la somme de 734'000 francs, a été reportée à 2010.»

Aménager une vraie place de jeux coûterait cher et serait disproportionné, vu le caractère provisoire des aménagements, a encore répondu la Conseillère communale au groupe PopVertsSol. En outre, les participants au concours Europan devront, dans leur cahier des charges, prendre en compte les besoins de l'ensemble de la population en installant par exemple des jeux pour enfants, ainsi que du mobilier urbain. S'agissant de la pollution du site, Valérie Garbani a été très claire. «Nous ne toucherons pas à la partie polluée du site (à 5 ou 6 mètres de profondeur) avec les travaux. Si à l'avenir, dans le cadre du concours Europan, nous devions creuser davantage, alors un crédit de 15'000 à 20'000 francs devra être délivré pour une étude du sol.» (lap)

Chaises longues, jeux pour enfants, douche et sable seront installés cet été sur les Jeunes-Rives.

Le Conseil général accepte le Fonds Such

Parfum de c

Le parfum de chocolat qui embaumait Serrières s'est définitivement estompé au début des années nonante. Ne restent aujourd'hui que les archives de l'entreprise (photos, objets et documents) pour perpétuer la mémoire d'un quartier dont les friches industrielles sont elles aussi appelées à disparaître. Le Fonds Suchard sera désormais placé sous la seule responsabilité de la Ville. Le Conseil général a accepté lundi à l'unanimité et avec enthousiasme de décharger l'Etat de cette tâche et de la confier au Musée d'art et d'histoire.

Le socialiste Jonathan Gretillat a salué l'opportunité pour la Ville de disposer en pleine propriété d'une collection de documents, de photos et d'objets d'envergure internationale. Pascal Helle (PopVertsSol) a souligné l'économie de 20'000 francs réalisée suite au déménagement du fonds à l'avenue Rousseau et insisté sur le devoir des collectivités publiques de conserver le patrimoine culturel pour les générations futures.

Les fameux Sugus, qui ont fait la renommée de Suchard, étaient produits à Serrières.

hard et réclame un état des lieux de la politique culturelle de la Ville

hocolat à l'Hôtel de Ville

Pierre-Alain Storrer (UDC) s'est lui aussi félicité de cette donation tout en s'inquiétant des frais qui pourraient lui être liés. Céline Béguin (PLR) a remercié l'Etat et la société Kraft Food Suisse pour cette donation.

Grande exposition en vue

La pleine propriété du Fonds Suchard facilitera la vie des conservateurs et de l'archiviste qui en avaient déjà la responsabilité de fait. Ils disposeront de davantage de liberté pour mettre en valeur ces archives désormais conservées à proximité immédiate des Galeries de l'histoire, a indiqué la directrice de la culture. La valorisation de ce fonds dont la valeur marchande est estimée à 3 millions de francs, commencera tout bientôt avec une exposition d'envergure nationale intitulée « Le monde selon Suchard », a précisé Françoise Jeanneret.

Politique culturelle

Dans la foulée, le Conseil général a voté à l'unanimité un postulat de Dorothée Ecklin (PopVertsSol) réclamant du Conseil communal un rapport sur la politique culturelle de la Ville avec état des lieux, perspectives et moyens financiers pour concrétiser des objectifs ambitieux. L'UDC et le PLR ont voté ce postulat tout en mettant d'ores et déjà en garde contre les conséquences financières d'une politique culturelle par trop ambitieuse qui s'accompagnerait d'une hausse des subventions.

Vision holistique

Les socialistes ont eux aussi soutenu le postulat de PopVertsSol. Claude Béguin a rappelé que la politique culturelle actuelle reposait sur un rapport vieux de 10 ans. Il est donc temps de faire le point : sur le mode de répartition des subventions, la taxe sur les spectacles et les compétences respectives de la Ville et de l'Etat notamment. Et le socialiste d'en appeler à une vision « holistique », intégrant tous les dicastères, de la future politique culturelle de la Ville.

Le Conseil communal accepte le postulat, a déclaré la directrice de la culture, précisant qu'elle disposait dans ses tiroirs d'un projet de rapport assez avancé datant d'avant les élections communales, qu'il s'agit maintenant de compléter et de finaliser.

« N'oublions pas les recettes »

Le conseiller communal Alain Ribaux, directeur des finances, s'est exprimé à titre personnel dans une interview parue le 20 février dans l'Express dans laquelle il déclarait qu'il n'envisageait en aucun cas une hausse d'impôt pour améliorer les finances de la Ville. C'est ce qu'a répondu lundi le président de la Ville Pascal Sandoz au groupe PopVertsSol qui dans une interpellation urgente s'inquiétait de voir le Conseil communal se priver d'emblée de la moitié des solutions possibles pour assainir les finances. Un tel assainissement peut se faire certes en réduisant les charges mais aussi en augmentant les recettes via notamment une hausse d'impôts, a rappelé Christian van Gessel. Son groupe regrette par ailleurs les arrangements fiscaux conclus par l'Etat avec de grandes entreprises établies sur sol communal qui, si elles payaient l'entier de leurs impôts, couvriraient aisément le déficit inscrit au budget 2009. Une réponse circonstanciée est en préparation dans le cadre d'un postulat concernant les exonérations fiscales lors de l'implantation de nouvelles entreprises, lui a répondu Pascal Sandoz, pour qui le Conseil communal n'exclut aucune solution en matière de recettes.

Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Le groupe PopVertsSol n'est pas satisfait du fait que l'on aménage un ancien parking pour en faire une sorte de parking occasionnel, en lieu et place d'une vraie place de jeux pour enfants.

Groupe PopVertsSol

Nicolas de Pury: «PopVertsSol avait souscrit pleinement à la résolution interpartis réclamant divers aménagements sur les Jeunes-Rives. Notre groupe a considéré le rapport du Conseil communal comme insuffisant! Notamment sur le fait que le Conseil communal ne veut pas d'une place de jeux pour enfants sur les Jeunes-Rives. Nous avons proposé que plus de la moitié du crédit demandé soit affecté à une vraie place de jeux pour enfants et d'un seul tenant! Nous regrettons qu'une attente importante de la population n'ait pas été retenue. Nous sommes particulièrement insatisfaits que l'on aménage un ancien parking pour en faire une sorte de parking occasionnel, en lieu et à la place d'une vraie place de jeux pour enfants.»

Groupe PLR

Amelie Blohm Gueissaz: «Le rapport concernant des aménagements simples et réversibles sur les Jeunes-Rives a doublement satisfait le groupe PLR. D'une part, l'état d'abandon de certaines parties de ce site après Expo.02 sera ainsi corrigé. D'autre part, le principe que le crédit non planifié sera compensé par une diminution d'un montant équivalent aux investissements prévus en 2009, principe que nous avons toujours appelé de nos vœux et auquel, étonnamment, la gauche s'est ralliée. Le seul regret est que le Conseil communal n'ait rien entrepris par le passé pour obtenir d'Expo.02, maintenant dissoute, tout ou partie du million de francs que cette association avait promis à la Ville à titre de participation à la remise en état des Jeunes-Rives.»

Groupe socialiste

Claude Béguin et Jonathan Gretillat: «Le soir même où nous débattons de l'entrée dans nos archives du Fonds Suchard qui sera célébrée par une exposition d'envergure nationale dès le 5 avril au Musée d'art et d'histoire, la question de la politique culturelle revient, pour ainsi dire, sur le devant de la scène.

Notre groupe avait déjà émis le souhait de voir le Conseil communal réviser rapidement sa politique culturelle. Quoi de plus logique donc que de soutenir le postulat de nos alliés?

La politique actuelle date d'un rapport accepté il y a dix ans déjà. Une décennie durant laquelle l'offre culturelle s'est intensifiée et diversifiée dans notre cité. L'apparition de manifestations comme le NIFFF ou Festi'neuch, la création du Théâtre du Passage, le passage d'Expo.02 ou le fort développement de la scène indépendante sont autant d'aspects nouveaux, qui justifient que l'on revoie notre politique culturelle pour la remettre au goût du jour.»

Groupe UDC

Sylvain Brossin: «Le groupe UDC a pris acte du rapport concernant une demande de crédit pour des aménagements simples et réversibles en attendant la concrétisation d'un projet sur les Jeunes-Rives et remercie le Conseil communal d'avoir réagi dans les plus brefs délais.

Les Jeunes-Rives sont et doivent être un lieu de délassement pour la population de notre ville ainsi qu'une «carte de visite» pour cette dernière.

Un postulat a été déposé et soutenu à l'unanimité par le Conseil général lors de sa séance du 2 février 2009. Ce postulat demandait des aménagements simples et réversibles en attendant la mise en œuvre du concours Europan.

Le projet présenté par le Conseil communal répond entièrement à ce que le Conseil général avait exigé.

La version amendée que le groupe PopVertsSol propose représenterait un surcoût de 200'000 francs, somme que nous ne pouvons accepter de dépenser à l'heure où les finances de la Ville sont au plus bas et mettrait surtout en péril le projet Europan, car il représente trop de contraintes par rapport au cahier des charges de ce projet.

Par contre, le groupe UDC serait heureux si le Conseil communal pouvait, dans la mesure du possible, reporter certains investissements au profit de ces aménagements comme le préconise la Commission financière par 8 voix et 2 abstentions.

Le groupe UDC adresse toutes ses félicitations au Conseil communal pour la conduite et la gestion sérieuse de ce dossier.»

A propos...

29 – 205 – 50

Un milliard: c'est le nombre d'exemplaires de Barbie vendues à travers le monde depuis la naissance de cette égérie. En effet, au moment où les Neuchâteloises obtenaient le droit de vote et d'éligibilité, naissait dans le Winconsin américain Barbara Millicent Roberts, plus connue sous le diminutif de Barbie. Cinquante ans plus tard, et 43 ans de vie commune avec Ken, Barbie ne voit plus la vie en rose... Les temps sont difficiles pour tout le monde et l'image de femme-objet que pourrait renvoyer la star nuance quelque peu aujourd'hui le phénoménal succès rencontré jusqu'ici.

D'une hauteur de 29 cm, Barbie pèse 205 grammes et incarne plus de 50 nationalités différentes. De quoi faire rêver... Mais la réalité économique et l'électronique se sont unies pour mettre à mal la pérennité de cette Madonna de l'époque dont le Musée Grévin pourrait bientôt posséder l'unique relique. Les Neuchâteloises, elles, voteront toujours...

Rémy Voirol

Dégâts sur vos arbres

Vos arbres ont subi des dégâts suite aux conditions particulières de ce début d'année ?

Sur le territoire de la Ville de Neuchâtel, les arbres ayant une circonférence supérieure à 60 cm, mesurée à 1 mètre du sol, ainsi que tous les arbres fruitiers haute-tiges sont protégés.

Vous avez dû ou vous devez élaguer ou tailler un arbre protégé ? Ces interventions sont soumises à autorisation.

Merci de prendre contact avec le Service des parcs et promenades au N° 032 717 86 60.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 2 au 8 mars 2009

- Température extérieure moyenne : 4.1° C.
- Degrés-jours : 111.6 DJ.

Renseignements complémentaires : www.ne.ch/Energie, rubrique Climat – Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.

La Ville officielle

Les Lundis des mots

Bonhomme de fer installé tous les lundis à l'entrée du point de réunion.

Lundi 16 mars à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire, place Numa-Droz 3 :
Café littéraire
Rencontre avec Daniel Maggetti.

Lundi 16 mars à 20 heures au Temple du Bas :
La théologie de Calvin, hier et aujourd'hui
Conférence par Marc Vial, maître assistant en histoire du christianisme à l'Université de Genève.

Lundi 23 mars à 20 heures à la Galerie YD, rue Fleury 6 :
Parler les mots
Slam et jeu avec le public.

Lundi 30 mars à 20 heures à la Confiserie Wodey-Suchard, rue du Trésor 5 :
Contes pour l'heure d'été
Par les conteurs de la Louvrée.

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de Mme Maria Angela Guyot (UDC), présidente.

Y compris la présidente, 37 membres étaient présents : Mmes et MM. Olivier Arni (soc), Jean-Charles Authier (PLR), Sandra Barbetti Buchs (PopVertsSol), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguin (soc), Céline Béguin (PLR), Amina Benkais (soc), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard, (PLR), Sylvain Brossin (UDC), Marc-André Bugnon (UDC), Jonas de Pury (PLR), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt (soc), Dorothée Ecklin (PopVertsSol), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (soc), Jonathan Gretillat (soc), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), François Konrad (PopVertsSol), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (soc), Carole Maeder-Milz (PopVertsSol), Raymond Maridor (soc), Nicolas Marthe (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (soc), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Pierre-Alain Storrer (UDC), Cristina Tasco (soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), et Joël Zimmerli (PLR).

Excusés : Mmes et M. Steven Bill (UDC), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Nathalie Wust (soc), Monique Ditisheim Hoffmann (PopVertsSol).

Le Conseil communal était représenté par M. Pascal Sandoz, président (PLR), Mme Françoise Jeanneret, vice-présidente (soc), M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), Mme Valérie Garbani (soc) et M. Alain Ribaux (PLR), conseillers communaux.

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés concernant :

- une demande de crédit pour des aménagements simples et réversibles sur les Jeunes-Rives,
- la donation à la Ville de Neuchâtel du Fonds Suchard,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 9 mars 2009, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'à lundi 20 avril 2009.

Neuchâtel, le 11 mars 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Pascal Sandoz — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Grande brocante du livre

La Bibliothèque interculturelle et multilingue Bibliomonde organise sa traditionnelle brocante du livre dans ses locaux (Max-Meuron 6, au nord du Théâtre du Passage) les

vendredi 13 mars de 14 à 18 heures et samedi 14 mars de 9 à 17 heures

Les amateurs pourront y trouver un grand choix de livres, tant pour adultes que pour enfants, allant des œuvres classiques au petit roman de poche, en français, anglais, allemand, russe, italien, espagnol et autres langues.

Une place importante est réservée aux dictionnaires et aux méthodes d'apprentissage de langues.

Le bénéfice de la vente est destiné à l'achat de livres pour enfants, dans les langues souhaitées par les lecteurs (tigrina, amharic et somali).

Lire, parler et écrire

Votre enfant apprend à parler, à lire, à écrire. Le Centre d'orthophonie de la Ville de Neuchâtel se tient à disposition pour répondre à vos questions

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14 à 17 heures.**

au N° de téléphone 032 717 78 20.

Précisons que le Centre est fermé pendant les vacances scolaires.

La chronique musicale de...

L'aire du rock

Mathieu Neuenschwander

Les serres bien affûtées, The Eagles of Death Metal reviennent avec « Heart On », un nouvel album dopé à l'adrénaline et branché sur le 220 volts. Aux commandes de cette bande de volatiles, Jesse Hughes Frontman républicain moustachu et Josh Homme, l'un des rockers les plus prolifiques de sa génération.

Joshua Homme est né en 1973 du côté de Palm Desert en Californie. Adolescent, Josh découvre la guitare, ZZ Top et le rock dans toute sa festivité. Armés de génératrices sa bande de potes fait comme tous les jeunes du coin, à savoir partir dans le désert pour aller y faire la fiesta. Sauf que son groupe Kyuss est appelé à devenir le fer de lance cultissime d'un son nouveau: le Stoner rock. Lorsque le groupe explose en 1995, Josh lance son nouveau projet: Queens of the Stone Age. Il est loin d'imaginer que ses Reines Néolithiques vont faire de lui un monarque du rock'n'roll. Après un premier EP «Qotsa» sort un album éponyme. Une immense tournée et un deuxième disque plus tard, Josh Homme se rapproche de Dave Grohl (ancien batteur de Nirvana et personnage central des Foo Fighters). Les deux hommes, aidés par Nick Oliveri et Marc Lanegan vont élaborer «Songs for the Deaf» (chansons pour les sourds… commeeeeent?) le 3e album de Queens of The Stone Age. Le succès sera planétaire.

Après «Lullabies to Paralyze», «Over the Years and through the Woods» (un DVD live) et «Era Vulgaris», on aurait pu penser que Josh soit suffisamment occupé dans son rôle de chanteur et guitariste couronné. Sauf que le (bon) Homme mène en parallèle, une carrière de batteur et de fou du roi au sein des Eagles of Death Metal.

Comme son nom ne l'indique pas, The Eagles of Death Metal est un groupe de garage rock emmené par le très moustachu Jesse «The Devil» Hughes. Cet ancien attaché de presse d'un sénateur républicain voit ses rêves se briser, avec son cœur, lorsque sa femme le plaque. Heureusement son pote de lycée, Josh «Baby Duck» Homme veille au grain. Après une cure de rock intensive, Jesse Moustache décide de changer de vie et de se faire sa place en enfer avec sa guitare et son micro. «Peace, Love, Death Metal» le premier album du groupe sort en 2004. Le ton est donné: autodérision maximale et rock attitude jusqu'au bout des poils. Dans une interview de 2003, Josh Homme décrit le son du groupe comme: «Une combinaison de Bluegrass avec une batterie puissante et une voix à la Canned Heat.» Rien à voir avec le Death Metal donc! Après «Death by Sexy» en 2006, les rapaces ont lancés «Heart On» fin 2008. Cette fois Josh Homme s'est totalement impliqué dans le projet, transformant ce qui n'était qu'une vaste blague en véritable groupe. Les accipitridés se posent à Zurich le 22 mars prochain.

M.N.

A travers l'histoire

La colline du Crêt vue de l'est à la fin des années 40. Sa disparition a fait place au Gymnase et ses matériaux excavés ont servi à la construction de la défunte route des Falaises.

La Ville officielle

Pâques dans les musées

L'atelier des musées organise différentes animations créatives pour les enfants durant les vacances de Pâques.

En marge de l'exposition «Le monde selon Suchard», **le Musée d'art et d'histoire** convie les petits de 4 à 6 ans à venir découvrir l'univers de Philippe Suchard, puis à créer une œuvre chocolatée, le mercredi 15 avril de 14 heures à 15h30 ou de 16 heures à 17h30.

Des instants privilégiés pour les tout petits, accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent, marraine, parrain...). Prix: Fr. 25.– par «duo».

Rendez-vous pour les 7-8 ans, vendredi 17 avril de 9 à 12 heures (Fr. 30.–) et jeudi 16 avril de 11 à 16 heures pour les 9-13 ans (Fr. 45.–, prendre un pique-nique).

Les Galeries de l'histoire proposeront une visite «Au cœur d'une ville miniature» aux jeunes de 9-12 ans, le jeudi 9 avril de 9h30 à 11h30.

Pour ne plus confondre lièvre ou lapin, **le Muséum d'histoire naturelle** accueillera les 4-5 ans et leur proposera de partir à la rencontre de ces deux cousins bien différents et de réaliser un petit carnet d'indices, mercredi 8 avril.

Les 6-7 ans participeront à l'atelier «Parce Queue...» le jeudi 16 avril et les 8-10 ans «Queue... Queue? Queue!!!» le jeudi 9 avril. Horaire pour les trois ateliers, de 10 à 14 heures (prendre un pique-nique, prix: Fr. 35.–).

Au Musée d'ethnographie, les 12-14 ans découvriront l'exposition «La marque jeune» et partageront leurs impressions sur le blog, le mardi 14 avril de 10 à 12h (Prix: Fr. 20.–).

Les 6-8 ans quant à eux partiront à la découverte des curiosités d'Egypte et d'ailleurs le mercredi 8 avril de 9h30 à 12 heures ou le mardi 14 avril de 14 heures à 16h30 et les jeunes de 9 à 12 ans, le mercredi 8 avril de 14 heures à 16h30 (Prix: Fr. 25.–).

Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, fbg de l'Hôpital 4, tél. 032 717 79 18, fax 032 717 79 19 (mardi au vendredi matin), atelier.musees.neuchatel@ne.ch

Echos

■ Jeudi et vendredi, Mme Françoise Jeanneret, directrice des sports et Mme Maria Angela Guyot, présidente du Conseil général, représenteront les Autorités communales, à la cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde juniors de patinage synchronisé.

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par M. Daniel Perdrizat, directeur de la jeunesse et de l'intégration, au 4e colloque des sections européennes de l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par Mme Françoise Jeanneret, directrice de la culture, à l'assemblée générale de La Chanson du pays de Neuchâtel.

■ Dimanche, le Conseil communal sera représenté par Mme Françoise Jeanneret, directrice de la culture, à la réception donnée par l'Association des Amis du Conservatoire de Neuchâtel, à l'issue du concert de l'Orchesterverein Aarau, au Temple du Bas.

Election du Grand Conseil et du Conseil d'Etat

Convocation des électrices et électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer pour l'élection du Grand Conseil et du Conseil d'Etat

le 5 avril 2009

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975, et son ordonnance du 16 octobre 1991;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat du 21 janvier 2009;

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à timbrer.**

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 5 avril 2009 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par Internet

Il ne sera pas possible de voter par Internet lors de ce scrutin.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 5 avril 2009 au bureau électoral de Neuchâtel, Faubourg du Lac 1, de 10 heures à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 5 avril 2009, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter?

Sont électrices et électeurs en matière cantonale:

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;

b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;

c) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 3 avril 2009 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 4 mars 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Pascal Sandoz — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Programme cinéma pour la semaine du 11 au 17 mars

APOLLO 1 032 710 10 33
MARLEY & MOI
2e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h, 17h30, 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: Jennifer Aniston, Owen Wilson.
De David Frankel.

APOLLO 2 032 710 10 33
SLUMDOG MILLIONAIRE
7e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Dev Patel, Mia Drake, Freida Pinto.
De Danny Boyle.

APOLLO 2 032 710 10 33
VOLT HÉROS MALGRÉ LUI
6e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h.
De Chris Williams Howard Byron.

APOLLO 2 032 710 10 33
L'ÉTRANGE HISTOIRE DE BENJAMIN BUTTON
6e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h15. VO ma 17h15.
Acteurs: Brad Pitt, Cate Blanchett, Tilda Swinton.
De David Fincher.

APOLLO 3 032 710 10 33
LES GARDIENS
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h, ve/sa 23h15.
Acteurs: Carla Gugino, Malin Akerman, Patrick Wilson.
De Zack Snyder.

APOLLO 3 032 710 10 33
SÉRAPHINE
7e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30.
Acteurs: Yolande Moreau, Ulrich Tukur, Anne Bennent.
De Martin Provost. Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33
LE DÉJEUNER DU 15 AOÛT
1re semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VO it. s-t fr/all me au ma 18h15.
Acteurs: Gianni Di Gregorio, Valeria De Franciscis, Marina Cacciotti.
De Gianni Di Gregorio. Avant-première.

ARCADES 032 710 10 44
GRAN TORINO
3e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me, ve au ma 15h, 20h15, ve/sa 23h. VO angl. s-t fr/all. me au ma 17h45, je 15h, 20h15.
Acteurs: Clint Eastwood, Bee Vang, Ahney Her.
De Clint Eastwood.

BIO 032 710 10 55
MILK
2e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 17h30, me au lu 20h15.
Acteurs: Sean Penn, Emile Hirsch, James Franco.
De Gus Van Sant.

BIO 032 710 10 55
LA LÉGENDE DE DESPERAUX
5e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h30.
De Sam Fell.

REX 032 710 10 77
THE UNBORN
1re semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Odette Yustman, Gary Oldman, Meagan Good.
De David S. Goyer.

REX 032 710 10 77
PALACE POUR CHIENS
6e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15.
Acteurs: Emma Roberts, Jake T. Austin, Troy Gentile.
De Thor Freudenthal.

REX 032 710 10 77
MARCELLO, MARCELLO
3e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VO it. s-t fr/all me au ma 18h.
Acteurs: Francesco Mistichelli, Elena Cucci, Luigi Petrazzuolo.
De Denis Rabaglia.

STUDIO 032 710 10 88
WELCOME
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF + VO s-t fr. me au ma 15h, 18h, 20h30.
Acteurs: Vincent Lindon, Audrey Dana, Firat Ayverdi.
De Philippe Lioret.

L'instantané de Stefano Iori...

... préparation de l'expo « Parce Queue » au Musée d'histoire naturelle

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal: tél. 032 713 30 00. Urgences adultes: tél. 032 713 33 00. Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Services industriels – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

MDA – Mouvement des Aînés (rue Louis-Favre 1), du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 + lundi et jeudi de 13h30 à 16h30, tél. 032 721 44 44, e-mail: mdanebe@bluewin.ch – dès 50 ans: cours divers et activités.

Parents-Informations (rue du Tertre 2): permanence téléphonique lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h, jeudi de 14h à 18h, lundi soir de 18h à 22h, tél. 032 725 56 46, site internet: www.parents-information.ch

Planning familial et centre de consultation de grossesse, tél. 032 717 74 35, permanence lundi, mardi, vendredi de 14h à 18h, mercredi de 13h à 19h, e-mail: planning.familial @ne.ch

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

Soins et aide à domicile

Centre de santé de Neuchâtel et environs

Service de soins infirmiers à domicile et de soins ambulatoires, service d'aide familiale, passage Max.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 15 mars

Culte paroissial aux Charmettes à 10h avec sainte cène. Adieux de Nicole Rochat.

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 10h, culte de la communauté des sourds au sous-sol.

Jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

La Coudre: jeudi 19 mars à 20h, célébration œcuménique de l'Ecole de la Parole.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Temple du Bas, lundi 16 mars à 20 heures, conférence sur Jean Calvin, par Marc Vial, maître assistant en histoire du christianisme. Entrée libre, collecte.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 15. März 10 Uhr, Gottesdienst in Couvet, salle paroissiale, abendmahl.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 18h, messe. Di à 10h messe et à 18h, prière œcuménique commune.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds. Mardi 17 mars à 19h30, assemblée générale de la paroisse partielle.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Catherine Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Aux Editions Messeiller

Rémy Voirol
Chacun A sa place

Cet écrit fait découvrir au travers de l'anecdote un aspect particulier de la fonction de chancelier en évoquant les heurs et malheurs survenus lors de manifestations, de séances et autres réceptions officielles. Il est enfin le résultat d'un pari ambitieux car prendre la plume pour faire connaître ses activités s'avère un exercice difficile.
136 pages, format 13 cm x 21 cm

Gete Dadou
Les délices du Lou

Nicole, hôtesse à la Bergerie du Lou, diététicienne, Dadou, artiste peintre dans le Jura Suisse. Elles se rencontrent sous le soleil de la Drôme provençale.
De là jaillit une belle amitié. C'est aussi la découverte dedeux talents qui se rejoignent et d'où naît un projet. La beauté du site, la gourmandise et l'enthousiasme ont permis la réalisation de cet ouvrage. Merci à Henri et Christophe pour le travail des textes et la mise en page. Sans eux, l'aboutissement de ce projet aurait été des plus laborieux.
Alors à vous, hôtes, amis, amateurs d'art et de bonne cuisine,
pour le plaisir des yeux et du palais…
40 pages, format 24 x 21 cm

Jean-Didier Bauer
Une bouteille dans chaque port - Histoires de mers et de fleuves

Nous sommes heureux de vous proposer un nouvel ouvrage de Jean-Didier Bauer. Six récits, dans le style vivant de marins faisant partager leurs aventures dans un mess d'équipage, écrits avec la maîtrise d'un auteur expérimenté. Ces histoires, dans la ligne de Blaise Cendrars, vous entraîneront à travers les Antilles, sur le Rhin à destination d'Anvers, à la Nouvelle Orléans, à New York, à Hambourg, des escales où bien des choses se passent…
288 pages, format 14.8 cm x 21 cm

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage **«Chacun A sa place»** de Rémy Voirol au prix de **Fr. 25.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Les Délices du Lou»** de Gete Dadou au prix de **Fr. 27.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Une bouteille dans chaque port»** de Jean-Didier Bauer au prix de **Fr. 24.–.**

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Le Conservateur des collections de Vertébrés du Musée d'histoire naturelle déplore la disparition d'une espèce animale par an, en Suisse

L'inconscience des apprentis sorciers

Depuis 1875, une espèce animale disparaît tous les ans, en Suisse. C'est ce qu'a constaté Blaise Mulhauser, biologiste et conservateur au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, dans son livre intitulé *La faune disparaît.* Publié en novembre 2008, l'ouvrage met le lecteur en face d'une réalité qu'il n'est pas forcément plaisant d'accepter: l'humain, par sa façon d'agir, cause la disparition de nombreuses espèces animales. Rencontre avec un allumeur de consciences.

« Le réchauffement de la planète, dont on parle tant, n'est qu'une facette du problème.»

Pourquoi avoir choisi d'écrire un livre sur la disparition de la faune?

Il y a plusieurs raisons. Tout d'abord, 2010 sera l'année internationale de la biodiversité. Les pays signataires de la Convention de Rio se sont engagés à mettre en place des moyens de sauvegarde de la biodiversité d'ici 2010. Or la Confédération n'a pas encore mis de stratégie en place. Au niveau politique, la conseillère nationale Adèle Thorens (Vert/VD) a réussi à faire passer un postulat pour qu'une stratégie émerge dans le courant 2008-2011, mais les processus sont très lents et pendant ce temps, l'environnement continue à se dégrader. Avec mon livre, *La faune disparaît,* je souhaitais également conscientiser le grand public quant à la disparition de certaines espèces en Suisse, car il y a très peu d'ouvrages sur le sujet. Dans la foulée, il me semblait aussi intéressant de présenter le métier mal connu des biologistes de la conservation, qui œuvrent au maintien des espèces et de leur milieu. Ils représentent en quelque sorte le pendant des ingénieurs forestiers, en ce sens qu'ils ne se penchent pas seulement sur de la théorie pointue, ils s'attèlent également à la pratique.

Cela fait des millions d'années que des espèces animales disparaissent. N'est-ce pas contre nature de vouloir les préserver toutes? L'humain n'est-il pas accusé de manière abusive?

Toutes les espèces sont vouées à disparaître, même l'être humain. Dans l'histoire, il y a déjà eu environ 4 à 5 crises de disparition des espèces, dues à des changements climatiques. Celle que nous vivons actuellement est la sixième et c'est l'homme qui en est la cause. Le réchauffement de la planète, dont on parle tant, n'est qu'une facette du problème. Les hommes ont voulu jouer aux apprentis sorciers et à présent, il y a de grosses accumulations de substances artificielles partout. La Suisse, par exemple, permet que l'on emploie de l'atrazine dans les champs, alors que l'Union Européenne l'interdit. Cette substance, qui sera prohibée d'ici à 2012, si elle s'infiltre dans l'eau, se mélange à un autre polluant, l'isoproturon, et il en résulte un produit très toxique pour les poissons, les oiseaux et les mammifères dont l'homme.

La Suisse est-elle un pays particulièrement touché par la disparition d'espèces animales?

Non, elle est comparable aux autres pays européens. La dernière espèce a avoir été répertoriée comme «disparue» en 2006 est celle des piesgrièches à tête rousse. Ces oiseaux survivaient péniblement dans les vergers de la région bâloise, mais ont été victimes de l'intensification de la fauche des prairies en parallèle à la destruction des vergers à haute tige, faisant fuir les insectes qui constituaient leur nourriture.

Comment faites-vous concrètement pour préserver les divers groupes d'animaux?

La réponse est différente selon les espèces, chacune d'entre elles ayant ses propres besoins. La perdrix grise, par exemple, est en voie d'extinction. En 2002, il ne restait plus que deux couples nicheurs en Suisse, dans le canton de Genève. Afin de préserver l'espèce, des individus provenant de Pologne et de France ont été introduits à cet endroit.

Le Grand Tétras, espèce «en danger», mange quant à lui des aiguilles de sapin et des myrtilles. Or pour que ces fruits prolifèrent, il faut que le sol soit acide. Le problème, c'est que depuis 150 ans, en exploitant la forêt de manière durable, les forestiers ne laissent pas les arbres mourir de leur mort naturelle. Les sapins, qui en se désagrégeant auraient acidifié le sol par leurs aiguilles, sont enlevés et remplacés. Face à cette problématique, nous avons décidé d'œuvrer avec les forestiers afin de laisser quelques arbres au sol.

Quels sont les conseils à donner aux citoyens qui souhaitent participer à la sauvegarde des espèces?

Manger des aliments bio et cultivés dans la région est une solution. Pour obtenir des produits sains, les agriculteurs sont obligés de respecter le sol, l'eau et la faune. Cela implique toutefois qu'il faut accepter un rendement moindre. Grâce à l'agriculture bio, on a vu des espèces revenir aux abords des champs car leur habitat était dès lors restauré. A la Pointe-du-Grain, par exemple, nous avons installé des nichoirs pour le Torcol fourmilier et l'oiseau a fini par s'installer en face d'une vigne biologique. Un autre conseil pour les personnes possédant un jardin potager: utiliser le moins de pesticides possible et opter pour le biodégradable.

La prochaine exposition du Musée d'histoire naturel s'intitule *Parce queue*, pouvez-vous nous en expliquer le concept?

Cette année, nous célébrons les 200 ans de Darwin et les 150 de la parution de son livre *L'origine des espèces,* contenant la fameuse théorie de l'évolution. Près de cinq musées en Suisse lui ont déjà consacré une exposition et nous avons aussi eu envie de faire quelque chose. Nous sommes partis des queues, car c'est un bout de corps qui varie énormément selon les groupes d'animaux. Par ailleurs, alors que de nombreuses études parlent de la similarité chez diverses espèces de certaines parties du corps (mains, ailes, nageoires…), la queue a souvent été oubliée.

Laure-Anne Pessina